



---

# Appel à manifestation d'intérêt

---

## Mois de l'économie sociale et solidaire

---

### Novembre 2017

---

#### Contexte et stratégie d'intervention

L'économie sociale et solidaire (ESS) est portée par un ensemble d'acteurs qui favorisent le pouvoir d'agir des habitants et des salariés, recherchent l'utilité sociale et qui sont motivés par une lucrativité limitée. Elle constitue un modèle entrepreneurial de plus en plus reconnu par les pouvoirs publics et contribue à un développement économique, social et environnemental équilibré et inclusif du territoire.

Compte-tenu de la dynamique actuelle de l'emploi, des contraintes qui pèsent sur les collectivités en matière de gestion de certains services publics, des enjeux en matière de développement durable, de nombreux emplois pourraient être créés dans les années à venir.

Les entreprises de l'ESS proposent un mode d'entreprendre qui s'avère pertinent pour créer des emplois locaux sur des champs d'activités sur lesquels ni les services publics ni les entreprises du secteur marchand traditionnel ne sont en mesure de se positionner, tout en répondant aux besoins d'innovation sociale, de développement durable, d'insertion et d'accès à l'autonomie des publics les plus fragiles du territoire.

La Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées souhaite jouer un rôle d'accélérateur de développement de l'ESS en travaillant dans la durée sur les axes suivants :

- **Promouvoir et diffuser les pratiques de l'ESS et d'innovation sociale** dans l'économie, auprès du grand public
- **Structurer les outils d'incubation de projets ESS** afin de développer des activités dans les domaines porteurs d'emplois
- **Susciter et accompagner le développement de l'emploi** dans et par les entreprises de l'ESS

#### **Plusieurs enjeux transversaux à ces axes sont identifiés :**

- Communiquer auprès du grand public
- Accompagner l'émergence de projets par la création de nouvelles entités ESS afin de répondre aux besoins non satisfaits des habitants et au potentiel de développement de nombreux secteurs d'activités
- Accompagner les mutations auxquelles les structures de l'ESS doivent faire face : professionnalisation, stratégie de consolidation et développement des activités et des emplois.



## Présentation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt

Le mois de l'Economie Sociale et Solidaire se déroule tous les ans au mois de novembre sur l'ensemble des régions de France. Il constitue une vitrine des initiatives des acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il est l'occasion de valoriser les initiatives locales nombreuses et diversifiées et favoriser les synergies entre les acteurs mais aussi entre structures et grand public.

**Vous êtes une association, une mutuelle, une coopérative, une fondation ou une entreprise commerciale d'utilité sociale ? Vous partagez les valeurs défendues par les structures de l'économie sociale et solidaire ? En tant qu'acteur engagé du territoire, saisissez-vous du Mois de l'ESS 2017 en proposant des événements pendant le mois de Novembre.**

Cet AMI se fixe les objectifs suivants :

- Elaborer un programme commun de manifestations se déroulant dans le cadre du mois de l'ESS en novembre 2017 sur l'agglomération de Pau,
- Promouvoir et diffuser les pratiques de l'ESS et d'innovation sociale dans l'économie, auprès du grand public et particulièrement de la jeunesse
- Fédérer les acteurs et les ressources pour maximiser leur capacité d'innovation dans les actions proposées au service de l'emploi et des besoins sociétaux.

Au delà de l'élaboration d'une programmation de vos actions, la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées, à travers cet appel à manifestation d'intérêt, souhaite contribuer à améliorer son expertise du sujet, repérer des bonnes pratiques et mieux cerner les besoins des acteurs de l'économie sociale et solidaire en offrant un cadre d'expérimentation : expérimenter des collaborations innovantes, donner à voir des initiatives concrètes menées par des structures de l'ESS, sensibiliser et promouvoir les pratiques d'entrepreneuriat coopératif et d'innovation sociale ....

La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées réalisera une action globale de communication présentant le programme à travers ses supports et se fera le relais de vos événements dans le cadre d'une campagne de communication d'envergure nationale sur le site [www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org).

**Cet appel à manifestations ouvre droit à un financement de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées pour les dépenses liées à ces événements :**

- **Une enveloppe globale de 5000€ est allouée au financement de projets proposés** dans la cadre du mois de l'ESS 2017. Seules les dépenses liées à l'organisation de l'évènement sont éligibles à cette AMI (location de matériel, support de communication, frais de réception, ...)
- **La demande de financement est fixée à 500€ par projet** afin de permettre à un maximum d'acteurs du territoire de valoriser leurs initiatives par une sensibilisation de leurs actions au grand public.

Actions éligibles :

- Toute action proposée par un acteur de l'économie sociale et solidaire dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pau-Béarn-Pyrénées et qui répond à un ou plusieurs objectifs définis ci-dessus.



- La promotion et la diffusion des pratiques des acteurs sur le territoire par la découverte concrète de l'économie sociale et solidaire auprès du grand public et des acteurs économiques à travers des approches ludiques, participatives et conviviales sont l'objet même de cet AMI.
- Une attention particulière sera portée sur les événements :
  - menés conjointement par plusieurs acteurs du territoire et ce dans un souci de coopération des structures
  - à caractère innovant

Les informations demandées dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt ne doivent pas être susceptibles d'entraîner un travail important des candidats. Elodie DELERIS, Chargée de développement Insertion au sein du service Emploi de la Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées peut vous accompagner dans la mise en forme de votre événement ou vous mettre en relation avec des acteurs pour la construction d'actions communes.

### Modalités pour participer au mois de l'ESS 2017

- L'appel à manifestations est ouvert du **20 juillet au 15 septembre 2017 inclus**.
- Le programme s'appuiera sur les événements se déroulant sur le territoire de la Communauté d'agglomération entre le **2 et le 30 novembre 2017**.

### Calendrier opérationnel

- Envoi des propositions à l'aide de la fiche ci-jointe par mail à [e.deleris@agglo-pau.fr](mailto:e.deleris@agglo-pau.fr) avant le **15 Septembre 2017 inclus**
- Organisation d'un comité de sélection pour le choix des manifestations pouvant bénéficier d'une subvention la semaine du 18 Septembre (*date à fixer*)
- Finalisation du programme et diffusion de supports de communication **début octobre 2017**

### Communication

Il est demandé aux acteurs dont la manifestation bénéficierait d'un financement de soumettre à la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées (via le service Emploi et Valorisation des Compétences) tous les supports de communication avant diffusion et de solliciter la présence d'un élu de la collectivité pour les actions de relations presse et relation publique.



**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

**Elodie DELERIS**

Chargée de développement insertion

Service Emploi

Communauté d'agglomération Pau-Béarn-Pyrénées

05 59 27 85 80 / Poste 7057 ou [e.deleris@agglo-pau.fr](mailto:e.deleris@agglo-pau.fr)

## VOTRE MANIFESTATION

Mois de l'ESS 2017

<b>NOM DE LA MANIFESTATION :</b>	<i>Écrire un titre clair, court et efficace, avec un style direct, humoristique ou percutant</i>
<b>DESCRIPTION DE VOTRE EVENEMENT</b>	<i>Rédiger le contenu comme si vous vous adressiez directement à votre public.</i>
<b>DATE et HORAIRES (début-fin)</b>	<i>Date entre le 2 et le 30 novembre 2017, horaire début – horaire fin</i>
<b>LIEU :</b>	<i>Indiquer adresse complète et possibilités d'accès.</i>
<b>MODALITES DE PARTICIPATION</b>	<i>Prix/entrée libre ; nombre limité de places ; inscription préalable : modalités de réservations par téléphone, par mail</i>
<b>NOMS ET CONTACTS ORGANISATEURS DE L'EVENEMENT</b>	<i>Nom, téléphone, mail, site internet</i>
<p><b>MERCI DE JOINDRE A VOTRE PROPOSITION UNE IMAGE ILLUSTRANT VOTRE EVENEMENT</b>  <i>Toutes ces informations permettront d'inscrire de façon précise et illustrée vos évènements sur les supports de communication de la collectivité et sur <a href="http://www.lemois-ess.org">www.lemois-ess.org</a></i></p>	



<b><u>Autres informations</u></b>	
<b>FORMAT DE L'EVENEMENT</b>	<i>Atelier pédagogique, événement festif, conférence-débat, réunion speed dating, débat mouvant, etc.</i>
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS ATTENDUS</b>	
<b>QUELS PUBLICS CIBLES ET LEURS ATTENTES</b>	<i>Décrire les publics auxquels vous allez vous adresser et leurs attentes supposés</i>
<b>QUELS SERONT VOS PROPRES MOYENS DE COMMUNICATION ?</b>	
<b>AUTRES OBSERVATIONS :</b>	

**Si vous sollicitez une aide financière dans le cadre de cet appel à manifestations d'intérêt, merci de bien vouloir remplir le tableau ci dessous :**

### **BUDGET DE L'ACTION**

Charges	Montants	Produits	Montants
60 – Achats		70 – Vente de produits, prestations	
61 – Services extérieurs			
62 – Autres services extérieurs		- Autres	
63 – Impôts et taxes		74 – Subventions d'exploitation	
64 – Charges de personnel		État	
65 – Autres charges de gestion courante		Région	
66 – Charges financières		Département	
67 – Charges exceptionnelles		Communauté d'Agglomération Pau- Béarn-Pyrénées	
		Commune(s)	
68 – Dotations aux amortissements		Organismes sociaux	
Charges indirectes liées à l'action		Ressources indirectes affectées à l'action	
86 – Emplois des contributions volontaires en nature		87 – Contributions volontaires en nature	
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	